

LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LE SECTEUR DES BOVINS

DE BOUCHERIE ET DES VEAUX LOURDS

En 2016, le Recensement de la relève agricole établie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a permis d'estimer que les bovins de boucherie et les veaux lourds sont la principale source de revenu de 9 % des jeunes établis en agriculture au Québec. Cette proportion est en baisse depuis 2006 (14 %) et 2011 (11 %). Le secteur est composé de productions de bovins de boucherie à 90 %, les veaux lourds en formant 10 %. La relève agricole établie est formée de tous les jeunes agriculteurs et agricultrices de moins de 40 ans possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole.

UNE PROPORTION DE JEUNES AGRICULTRICES QUI EST EN HAUSSE

- En 2016, la proportion d'agricultrices de la relève dans le secteur des bovins de boucherie et des veaux lourds atteint 29 %, soit une hausse comparativement aux années 2006 et 2011, où elle se situait à 26 %. Les femmes représentent 27 % de l'ensemble de la relève agricole établie en 2016.
- Dans ce secteur, la relève âgée de 35 à 39 ans représente 55 % des jeunes, soit une proportion plus élevée qu'en 2006 (42 %) et 2011 (43 %) (tableau I). L'âge moyen est de 34,2 ans, tout comme pour l'ensemble des productions.
- En 2016, on constate que 39 % des jeunes de la relève agricole dans ce secteur sont établis depuis au moins dix ans. Il s'agit d'une proportion plus élevée qu'en 2011 (32 %) (tableau II).

TABLEAU I RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LES DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, EN 2006, 2011 ET 2016

ÂGE	BOVINS DE BOUCHERIE ET VEAUX LOURDS			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Moins de 25 ans	7 %	4 %	3 %	3 %
De 25 à 34 ans	52 %	53 %	42 %	41 %
De 35 à 39 ans	42 %	43 %	55 %	56 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU II RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016

NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT	BOVINS DE BOUCHERIE ET VEAUX LOURDS		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Moins de cinq ans	30 %	29 %	28 %
De cinq ans à moins de dix ans	39 %	31 %	35 %
Dix ans et plus	32 %	39 %	38 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

Dans certains tableaux et dans certaines figures, la somme des pourcentages indiqués peut être différente de 100 % en raison de l'arrondissement des données.

PRÈS DE LA MOITIÉ DES JEUNES ÉLEVEURS DE LA RELÈVE DÉMARRENT LEUR ENTREPRISE

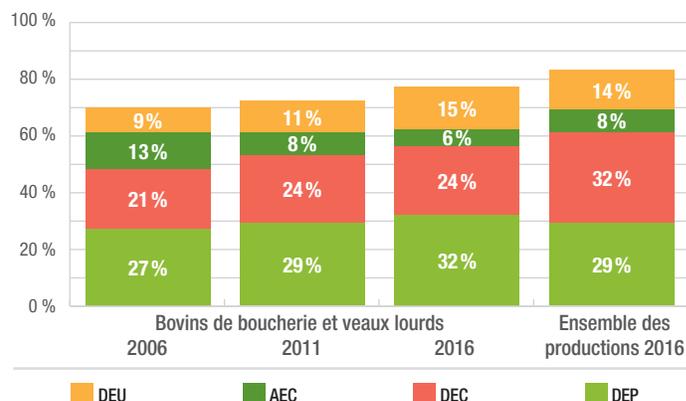
- Depuis 2006, les hausses les plus importantes de la proportion des jeunes du secteur s'observent dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Chaudière-Appalaches. Le Centre-du-Québec connaît pour sa part une baisse marquée, mais reste une des régions ayant la plus grande proportion de jeunes du secteur (13 %) après la région de la Chaudière-Appalaches (22 %) (tableau III).
- Pour 32 % de la relève agricole établie dans ce secteur d'élevage, le plus haut diplôme obtenu est le diplôme d'études professionnelles (DEP). Parmi les titulaires d'un DEP de ce secteur, 38 % se sont spécialisés en bovins de boucherie, alors que 41 % ont une spécialisation non agricole. Pour l'ensemble des productions, ces proportions sont de 7 % et 35 % respectivement (figures 1 et 2).
- En 2016, la part de la relève établie dans ce secteur qui a privilégié le démarrage s'élève à 49 %, comparativement à 47 % en 2011. Cette proportion est plus importante que pour l'ensemble des productions, où elle atteint 35 % (figure 3).
- En moyenne, les jeunes du secteur ont pensé s'établir sérieusement en agriculture à l'âge de 19,8 ans et l'ont fait à 26,0 ans, ce qui est semblable à la moyenne québécoise. La proportion des jeunes issus du milieu agricole est de 66 % comparativement à 74 % pour l'ensemble de la relève (tableau IV).
- Pour s'établir, 54 % des jeunes de la relève du secteur ont réalisé un plan d'affaires, comparativement à 57 % pour l'ensemble de la relève. Les jeunes établis dans ce secteur d'activité sont locataires d'actifs agricoles dans une proportion de 41 %, alors que pour l'ensemble de la relève agricole québécoise cette proportion s'élève à 35 % (tableau IV).

TABLEAU III RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, EN 2006, 2011 ET 2016

RÉGION ADMINISTRATIVE	BOVINS DE BOUCHERIE ET VEUX LOURDS			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Bas-Saint-Laurent	6 %	7 %	8 %	9 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	3 %	5 %	7 %	5 %
Capitale-Nationale et Côte-Nord	3 %	5 %	4 %	4 %
Mauricie	2 %	2 %	3 %	3 %
Estrie	13 %	11 %	12 %	10 %
Outaouais	6 %	4 %	5 %	2 %
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	8 %	6 %	6 %	3 %
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 %	1 %	2 %	1 %
Chaudière-Appalaches	17 %	18 %	22 %	21 %
Montréal-Laval-Lanaudière	2 %	5 %	3 %	6 %
Laurentides	2 %	2 %	2 %	4 %
Montréal-Est	13 %	10 %	10 %	13 %
Centre-du-Québec	21 %	18 %	13 %	13 %
Montréal-Ouest	4 %	4 %	3 %	7 %

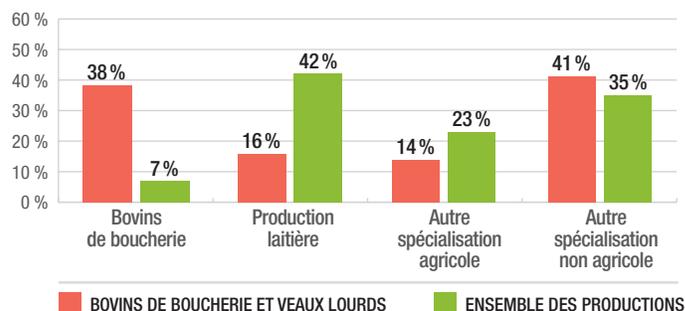
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 1 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 2 SPÉCIALISATION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE TITULAIRE D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES, EN 2016



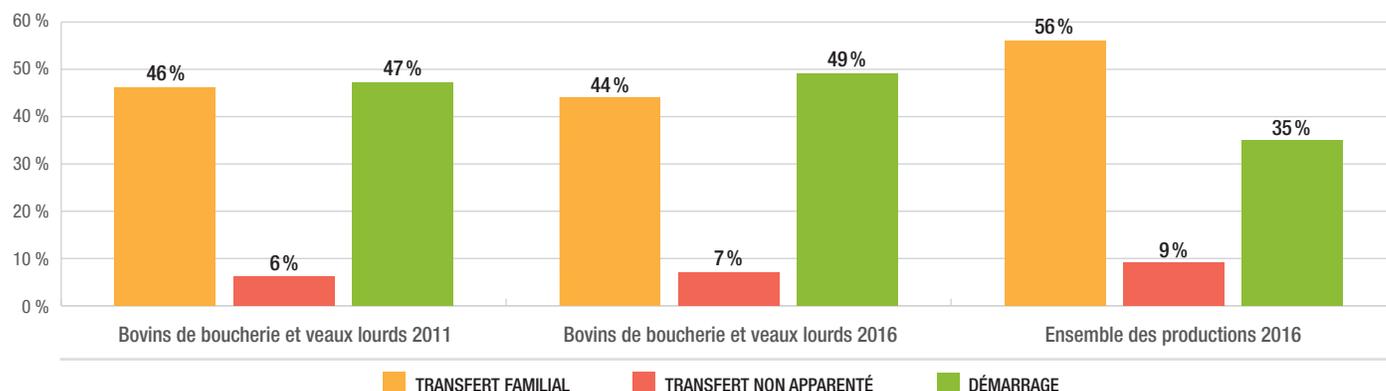
Note : Un jeune de la relève peut avoir obtenu plus d'un DEP spécialisé en agriculture.
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

TABLEAU IV CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES DE LA RELÈVE DU SECTEUR AU MOMENT DE S'ÉTABLIR, EN 2011 ET 2016

CARACTÉRISTIQUE	BOVINS DE BOUCHERIE ET VEUX LOURDS		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	20,8 ans	19,8 ans	20,2 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	25,5 ans	26,0 ans	26,0 ans
Enfants de parents agriculteurs	67 %	66 %	74 %
Appui familial avant l'établissement	89 %	86 %	90 %
Rédaction d'un plan d'affaires	52 %	54 %	57 %
Participation à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	14 %	11 %	13 %
Contrat avec un intégrateur	10 %	14 %	7 %
Location d'actifs agricoles	5 %	41 %	35 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

FIGURE 3 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE MODE D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

UNE PLUS FAIBLE UTILISATION DES SERVICES-CONSEILS ET DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- La majorité des services-conseils sont moins utilisés dans le secteur des bovins de boucherie et des veaux lourds que dans l'ensemble des productions. Bien que le recours aux services d'un comptable, fiscaliste ou planificateur financier (56 % des jeunes) soit plus populaire qu'en 2011, il demeure en-deçà de la moyenne québécoise (69 %) (tableau V).
- De manière générale, les jeunes du secteur des bovins de boucherie et des veaux lourds sont moins nombreux, en proportion, à recourir à des sources de financement que l'ensemble de la relève. La Financière agricole du Québec et l'emprunt auprès d'un établissement financier sont les deux sources de financement les plus populaires du secteur (tableau VI).

TABLEAU V PROVENANCE DES SERVICES-CONSEILS UTILISÉS PAR LA RELÈVE DU SECTEUR, EN 2011 ET 2016

SERVICE-CONSEIL	BOVINS DE BOUCHERIE ET VEAUX LOURDS		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Conseiller en relève et formation du MAPAQ	15 %	11 %	11 %
Conseiller technique	23 %	23 %	26 %
Conseiller en financement	43 %	40 %	49 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	53 %	56 %	69 %
Conseiller en gestion	21 %	22 %	24 %
Centres régionaux d'établissement en agriculture	4 %	5 %	11 %
Organismes locaux	10 %	14 %	16 %
Autres personnes ou organismes	6 %	6 %	7 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

TABLEAU VI SOURCES DE FINANCEMENT UTILISÉES PAR LA RELÈVE DU SECTEUR, EN 2011 ET 2016

SOURCE DE FINANCEMENT	BOVINS DE BOUCHERIE ET VEAUX LOURDS		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Don	18 %	22 %	29 %
Héritage	8 %	6 %	6 %
Aide financière de La Financière agricole du Québec	56 %	59 %	62 %
Aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	22 %	24 %	19 %
Emprunt d'un établissement financier	73 %	67 %	65 %
Aide financière du centre local de développement	10 %	13 %	16 %
Aide financière de la Société d'aide au développement des collectivités	4 %	5 %	6 %
Prêt de quota d'une fédération spécialisée	5 %	3 %	29 %
Financement de la part d'un membre de la famille	28 %	20 %	26 %
Aide financière de Financement agricole Canada	n. d.	14 %	16 %
Autres sources de financement	8 %	6 %	5 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

LE REVENU DES ENTREPRISES DE LA RELÈVE DU SECTEUR AUGMENTE

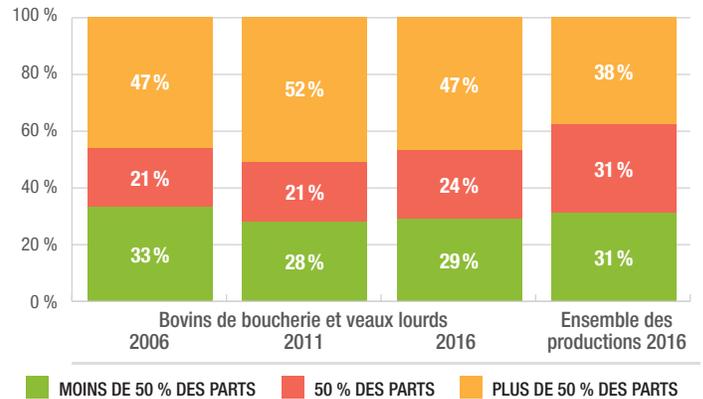
- Dans le secteur des bovins de boucherie et des veaux lourds, la proportion des jeunes établis dans des entreprises générant plus de 250 000 \$ annuellement est passée de 21 % à 24 % entre 2011 et 2016. Ce pourcentage s'élève à 47 % pour l'ensemble des productions (tableau VII).
- Toujours dans ce secteur, 47 % des jeunes étaient actionnaires majoritaires au moment du Recensement de la relève agricole établie de 2016, ce qui représente une baisse depuis 2011 (52 %). Cette proportion reste supérieure à la moyenne de l'ensemble des productions qui se situe à 38 % (figure 4).
- Depuis 2011, la proportion des jeunes qui sont locataires d'une partie ou de la totalité de leurs terres au moment de l'établissement a augmenté de 24 % à 29 %. En 2016, la proportion est de 26 % pour l'ensemble des secteurs.
- Au cours des douze mois ayant précédé le recensement, 60 % des jeunes ont rapporté un travail à l'extérieur de l'entreprise, une légère baisse comparativement à 2011. Pour l'ensemble des productions, cette proportion atteint 42 % (tableau VIII).
- Dans le secteur des bovins de boucherie et des veaux lourds, 39 % des jeunes utilisent un véhicule d'épargne personnel, comparativement à 48 % pour l'ensemble de la relève agricole québécoise (tableau IX).

TABLEAU VII RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR PAR CATÉGORIE DE REVENUS, EN 2011 ET 2016

CATÉGORIE DE REVENUS	BOVINS DE BOUCHERIE ET VEAUX LOURDS		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Moins de 10 000 \$	8 %	6 %	7 %
De 10 000 \$ à 24 999 \$	12 %	11 %	7 %
De 25 000 \$ à 49 999 \$	19 %	12 %	8 %
De 50 000 \$ à 99 999 \$	21 %	19 %	11 %
De 100 000 \$ à 249 999 \$	20 %	27 %	17 %
De 250 000 \$ à 349 999 \$	6 %	8 %	11 %
De 350 000 \$ à 499 999 \$	3 %	5 %	12 %
De 500 000 \$ à 999 999 \$	6 %	5 %	15 %
1 000 000 \$ et plus	6 %	6 %	9 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

FIGURE 4 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE POURCENTAGE DE LEURS PARTS DANS L'ENTREPRISE, EN 2006, 2011 ET 2016



PARTS DÉTENUES DANS L'ENTREPRISE PAR LA RELÈVE DU SECTEUR (EN MOYENNE)	BOVINS DE BOUCHERIE ET VEAUX LOURDS			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
	67 %	66 %	64 %	58 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU VIII TRAVAIL ET REVENU HORS DE L'ENTREPRISE AGRICOLE CHEZ LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR, EN 2006, 2011 ET 2016

CARACTÉRISTIQUE	BOVINS DE BOUCHERIE ET VEAUX LOURDS			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	60 %	63 %	60 %	42 %
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (en moyenne)	42 %	57 %	56 %	57 %
Part du revenu annuel généré par l'emploi à l'extérieur (en moyenne)	49 %	70 %	66 %	65 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU IX PROPORTION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR UTILISANT UN OUTIL D'ÉPARGNE, EN 2016

ANNÉE 2016	BOVINS DE BOUCHERIE ET VEAUX LOURDS		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016	
	CELI	REER	CELI	REER
Outils d'épargne	39 %		48 %	
Type d'épargne	49 %	70 %	52 %	74 %

Les sigles CELI et REER signifient respectivement « compte d'épargne libre d'impôt » et « régime enregistré d'épargne-retraite ». Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.